

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

MÉDIATION CULTURELLE ET ÉDUCATION ARTISTIQUE JEUNES PUBLICS ET PUBLICS SCOLAIRES

PUBLICS CONCERNÉS

Enseignants porteurs de projets partenariaux d'EAC ; Coordinateurs de l'EAC (1er degré) ou Référents culture (2nd degré) ; Médiateurs culturels en charge de l'accueil des jeunes publics ; animateurs / éducateurs socio-culturels ; Artistes intervenants ; Chargés de production culturelle ; Chargés de service d'action culturelle en collectivité territoriale ; Acteurs associatifs culturels ; Auto-entrepreneurs culturels ;



Equilibrée entre cours et apports théoriques, réalisation collective d'un projet avec l'institution culturelle partenaire et réflexion critique personnelle et partagée (notamment via la réalisation et la soutenance d'un portfolio), la formation vise aussi à contribuer à un renouvellement des pratiques en permettant aux professionnels de la médiation culturelle, de l'EAC et de l'action socio-culturelle de mieux connaître les contextes, les problématiques et les limites de leurs actions respectives et la complémentarité des rôles et spécificités de chacun.

OBJECTIFS

- ✓ Renforcer ses compétences de concepteur et porteur de projets partenariaux de médiation culturelle et d'EAC à destination de jeunes publics et de publics scolaires ;
- ✓ Développer sa formation au partenariat et par le partenariat inter-professionnel ;
- ✓ Approfondir ses connaissances sur les politiques, les dispositifs, les acteurs et les publics de l'EAC, de la médiation et de l'action socio-culturelle.

SPÉCIFICITÉS

- Le croisement EAC / médiation culturelle / action socio-culturelle ;
- Le profil Jeunes publics et Publics scolaires ;
- La conduite d'un projet d'envergure au Château de Versailles avec une équipe de professionnels ;
- La prise de recul sur sa pratique avec l'analyse de pratiques et la rédaction d'un portfolio ;
- Une formation enrichie par la collaboration des professionnels en formation et des étudiants de M2 MCEA

MODALITÉS

Un DU en 60 heures, avec 80% de présentiel et 20% en distanciel.

Les sites de formation :

- Site INSPE de Gennevilliers (RER C Gennevilliers ou métro ligne 13 Les Courtilles + T1) ;
- Château de Versailles.

La formation est organisée en :

- 11 demi-journées (4h) positionnées entre octobre et mai le mercredi après-midi, sur le site de Gennevilliers ou au Château de Versailles ;
- 1 demi-journée (4h) positionnée en mai un jeudi ou un vendredi chez l'institution partenaire (pour la réalisation du projet avec accueil de publics scolaires) ;
- 8 connexions d'1,5h à distance.

CONDITIONS D'INTÉGRATION

- Niveau licence ou par VAPP en fonction du dossier ;
- Expérience professionnelle dans les domaines de l'enseignement, de la médiation, de l'animation/éducation socio-culturelle et/ou de l'intervention artistique.

INSCRIPTION

ecandidat.cyu.fr

CONTACT

Responsable du master
Pascale Boissonnet

pascale.boissonnet@cyu.fr

inspe.ac-versailles.fr